

# CONNECTEZ

## Meulan-en-Yvelines



Actus

p.3

Zoom sur le numérique  
à Meulan-en-Yvelines

p.5

GESTION DU  
PATRIMOINE ARBORÉ

p.13

BIBLIOTHÈQUE  
MULTIMÉDIA

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Pas de trêve des confiseurs pour Meulan...

Une boule d'illumination de Noël dérobée sur le pont aux Perches à l'occasion d'une panne de l'éclairage public, le petit train contraint à interrompre son parcours en raison du comportement agressif de jeunes regroupés, les deux véhicules de police municipale dégradés à coups de jets de pierres et de barres de fer, des tentatives d'incendie de poubelles et autres feux d'artifices la nuit de la Saint Sylvestre...

De quoi baisser les bras parfois, surtout quand tous les moyens sont déployés localement et ont un coût non négligeable, tant en répression qu'en prévention : service de Police municipale armée, vidéoprotection performante, éducateurs spécialisés de quartier, sans parler de la mobilisation permanente de la Police nationale.

Encore une fois, à un niveau qui nous échappe, l'absence de réponse judiciaire, à la hauteur des enjeux de sécurité auxquels sont confrontées toutes les communes aujourd'hui, ne fait qu'accentuer un sentiment d'impunité déjà très présent chez les délinquants.

A notre échelle communale, parce que mon équipe et moi-même avons toujours considéré qu'aucun habitant ne devait être négligé ni aucun quartier abandonné, nous ne lâcherons rien et continuerons à utiliser tous les outils à notre disposition dans le cadre de nos compétences pour lutter contre les phénomènes d'insécurité, quels qu'ils soient.

Prochainement, nous mettrons en place une procédure de rappel à l'ordre avec le Parquet de Versailles et un Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles afin de mieux responsabiliser les parents d'enfants auteurs de troubles.

Car c'est bien là, dans l'éducation, au cœur de la cellule familiale, que réside la source de nombreux problèmes.

Continuons à avancer, ensemble, car chacun peut être un acteur de la sécurité de tous, et abordons 2022 avec optimisme.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Conseiller départemental des Yvelines

## Actus

p. 3-4 • Zoom sur le numérique à Meulan-en-Yvelines

## Cadre de vie

p. 5 • Travaux et entretien de la Ville  
• Gestion du patrimoine arboré

## Services publics

p. 6 • Inscription sur la liste électorale  
• Le vote par procuration

p. 7 • Cartes d'identité / passeports  
• Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !  
• Reconnaissance d'un enfant avant naissance  
• Agenda seniors à venir

p. 8 • Inscriptions au périscolaire et à l'accueil de loisirs

## Vie locale

p. 8 • Rappel déchets

p. 9 • Pourquoi le coût des déchets augmente ?  
• Aménagement du territoire - Modification du PLUi  
• Ouverture des commerces le dimanche  
• Concours national du meilleur boudin blanc  
• Magasin Top Smoke

## Retour sur...

p. 10 • Spectacle "Loupé"  
• Concert musique baroque  
• Orchestre Philharmonique Francilien  
• Sortie à Paris

p. 11 • Nos seniors  
• Atelier créatif

p. 12 • Vacances de Noël à l'Espace jeunes  
• Les bibliothécaires font leur histoire  
• Noël à Meulan

## Culture

p. 13 • La Bibliothèque multimédi@  
• Nuits de la lecture  
• Biennale de danse

## Vie associative

p. 14 • Nouveau : Meulan Self-Défense  
• France cancer : récupération de bouchons  
• Association JALMALV  
• AMMH

## Vie municipale

p. 15 • Conseil municipal  
• Tribune libre

p. 16 • Vœux du Maire

## Zoom sur le numérique à Meulan-en-Yvelines

La municipalité a amorcé depuis quelques années un passage indispensable vers la digitalisation et la transition numérique des services communaux dans le but de favoriser l'accès aux services publics et d'améliorer leur qualité (suivi du déploiement de la fibre sur la commune, refonte du site Internet [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr) et son lot de démarches en ligne,



animation des réseaux sociaux, développement de l'application Voisins Vigilants et Solidaires, acquisition de panneaux numériques en entrées de ville et au cœur des quartiers, équipements des accueils de bâtiments publics d'écrans d'information, dématérialisation des démarches et des procédures pour réduire la consommation de papier, formation des seniors à l'usage des tablettes, installation de tableaux numériques dans les classes...).

L'État a pour sa part lancé en 2017 un programme "Action Publique 2022" pour inciter l'ensemble des acteurs à engager une véritable révolution numérique pour répondre aux transformations profondes qui traversent notre société et bouleversent les métiers et les moyens d'action publique : l'irruption du numérique, le développement des nouveaux usages collaboratifs, l'évolution des attentes des usagers vers plus de proximité, le développement et l'usage de l'intelligence artificielle, l'optimisation de l'utilisation des données.

*Les trois objectifs de ce changement sont :*

- Pour les usagers : améliorer la qualité des services publics
- Pour les agents publics : offrir un environnement de travail modernisé
- Pour les contribuables : accompagner la baisse des dépenses publiques.

### Données statistiques de 2021

site internet  
de la Ville

106 000  
utilisateurs

31 989  
pages vues



2 961  
abonnés

48 440  
vues



*Christophe DEMESSINE*

*Adjoint au Maire délégué  
aux finances et au numérique*

**Le mag :** En quoi la Ville de Meulan-en-Yvelines se veut une "Ville numérique" ?

**C.D. :** "Alors que le numérique prend une place incontournable dans notre quotidien, notre Ville ne pouvait pas se déconnecter de cette technologie. La Ville de Meulan-en-Yvelines a déployé des moyens importants depuis le mandat précédent pour s'adapter et continuer d'investir. Si certaines dépenses sont visibles directement par les citoyens (panneaux lumineux, nouveau site Internet, développement des réseaux sociaux...), d'autres sont invisibles et pourtant indispensables afin de pouvoir proposer un service public toujours efficace et moderne (migration de serveurs, renouvellement du parc informatique, mise à jour du système de téléphonie, adoption de la fibre, acquisition de logiciels métier...). Notre commune est une ville numérique et développe de nouveaux outils, les adapte à sa population (service en ligne, paiement en ligne). Ces nouveaux canaux d'interactions entre la Mairie et ses habitants ne sont pas un remplacement de l'existant car la fracture numérique est une réalité. C'est pourquoi les services vous accueillent et restent le lien physique dans les démarches quotidiennes en cas de difficulté. Le numérique modifie nos pratiques et participe à réduire les dépenses comme par exemple la diminution des impressions de documents. Pour développer ces outils, il convient d'apporter une attention particulière pour respecter toutes les règles et normes en termes de confidentialité, de sécurité numérique et de protection des données collectées."

**Le mag :** Quelles sont les perspectives en matière de nouveaux projets numériques pour les années à venir ?

**C.D. :** "Le programme du mandat prévoit de larges avancées et une démocratisation de l'accès à l'Internet pour tous. Que ce soit le déploiement du wifi public, l'installation de bornes interactives numériques ou de création d'espaces de coworking, notre ambition est de lutter autant que possible contre la fracture numérique en proposant de nouveaux services. Dans le même esprit, les projets numériques dans les écoles se poursuivent et comme en témoignent les subventions obtenues et présentées lors du Conseil municipal de décembre 2021, toutes les classes se verront désormais dotée de Vidéo Projecteur Interactif (VPI) en remplacement des matériels plus anciens. Les seniors ont bénéficié en septembre d'ateliers de formation à l'utilisation des tablettes numériques. Au niveau de l'administration, le travail sur la dématérialisation des démarches continue."

## La Ville obtient des subventions pour continuer ses projets dans le numérique



Dans le cadre du plan France Relance 2020-22, programme mis en place par le gouvernement français dans le but de relancer l'économie française à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, un premier appel à projet "Guichets Territoriaux Numériques" a permis à la collectivité de déposer un dossier de demande de subvention afin de mettre en place un guichet d'accueil unique numérique à destination des citoyens. Ceci consiste à financer des projets d'accompagnement par un expert numérique, de formation au numérique, de transformation numérique ayant un impact concret dans la relation à l'utilisateur, des projets de dématérialisation ou d'amélioration des démarches administratives en ligne etc... Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 41 570€/HT et a été retenu au titre de l'appel à projet. Une subvention de 41 570€ a été allouée à la collectivité.

Dans le cadre d'un deuxième appel à projet "Socle numérique dans les écoles élémentaires", une subvention a été sollicitée afin de moderniser les équipements numériques dans les classes élémentaires et d'acquérir des ressources numériques. Ce projet intègre trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques. Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 76 747 €/TTC et une subvention de 40 220 € a été allouée à la collectivité.

## Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) : généralisation du dispositif

Construire une habitation, remplacer des fenêtres, ravalier une façade, installer une piscine, diviser un terrain...

Tous ces projets nécessitent une autorisation préalable, accordée par la Mairie ou par la Communauté urbaine pour les déclarations d'intention d'aliéner. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ces demandes d'autorisation peuvent se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24. Cette expérimentation s'adressait jusqu'alors essentiellement aux notaires et aux géomètres. Son extension permet à l'ensemble des professionnels comme aux habitants

des 73 communes de GPS&O de déposer en ligne l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme des plus courantes aux plus techniques.

Ce service plus pratique, plus accessible, plus rapide, plus sécurisé, plus écologique, plus moderne a été développé à l'échelle intercommunale. Nouveau portail mutualisé permettant de simplifier les démarches des habitants et des professionnels, il améliore aussi considérablement l'organisation et le fonctionnement administratifs, en optimisant les temps de traitement des dossiers.



## L'école Pasteur se lance dans la robotique

Le projet "école numérique" a débuté en 2020 à l'école Paradis dans la classe de Lucie Horvath et a rencontré un franc succès. Cette année, c'est l'enseignant Valentin Binet qui s'est porté volontaire pour initier ses élèves de CM2 à l'école Pasteur au projet robotique, nouveauté importante dans le programme du cycle.

"L'élève sait que des langages informatiques sont utilisés pour programmer des outils numériques et pour réaliser des traitements automatiques de données. Il connaît les principes de

base de l'algorithmique et la conception des programmes informatiques. Il les met en œuvre pour créer des applications simples. On travaille les compétences de la programmation, essentiellement en mathématiques pour travailler le repérage dans l'espace. Ces séquences de travail sont sources de motivation pour les élèves."

Pour se faire, la Ville a investi dans 10 robots Ozobot, 10 tablettes, 1 ordinateur et une TV. Un investissement important pour une activité pluridisciplinaire : le français (langage oral et écrit pour programmer mais aussi pour restituer les connaissances), les mathématiques (se repérer dans l'espace, accomplir, décrire et coder des déplacements), la géographie (travail sur le plan, se repérer, décrire ou exécuter des déplacements), les sciences (identifier des signaux et des informations). En fin de projet, la classe travaillera sur la programmation du recyclage des déchets (les robots pourront identifier les différentes catégories de déchets et les jeter dans les bons containers). Cette initiation ludique et très complète apporte motivation et confiance aux élèves tout en abordant des thématiques actuelles en suivant le programme éducatif.



## Travaux et entretien de la Ville :

### *Soufflage des feuilles*

Durant l'automne, les parcs et les rues de l'ensemble de la Ville ont été nettoyés et soufflés pour retirer toutes les feuilles mortes.

### *Une nouvelle boîte de toutounettes !*

Une boîte à sachets pour déjections canines a été installée à l'angle rue / chemin de la Pierre à Poisson.

### *Des boîtes à livres propres !*

Cinq boîtes à livres sont disposées dans la Ville, (parvis de l'Hôtel de Ville, gare de Thun, gymnase des Annonciades, kiosque à musique du square Bézard, commerces du quartier du Paradis). Elles sont nettoyées régulièrement, alors n'hésitez pas et servez-vous... Bonne lecture !



## Gestion du patrimoine arboré

Au mois de juillet 2021, la Ville de Meulan-en-Yvelines a lancé une expertise du patrimoine arboré sur tout le domaine public de son territoire (comprenant aussi les arbres en gestion par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise). Suite à cette étude, l'état physiologique et l'état mécanique de chaque arbre de la commune ont été observés donnant lieu à des préconisations de sécurité : taille de bois mort, élagage ou abattage. Ce rapport permet de programmer les différentes interventions sur chaque arbre pour les années à venir et de pouvoir observer l'évolution de l'état de chacun. Le service Espace vert a déjà entamé la première

phase d'abattage des arbres les plus problématiques (au niveau des écoles et des aires de jeux) pour éviter tout incident. Conserver un arbre malade s'avère à risque car il peut engendrer la chute de branches, la propagation des maladies aux autres arbres et/ou la chute de l'arbre.

### *Pourquoi la découpe des branches ne suffit-elle pas ?*

Il faut savoir qu'un arbre tombe malade comme tout être vivant : la maladie, les parasites, les champignons, les sécheresses, les plaies, les tailles drastiques, etc... Souvent, lorsque l'on se rend compte qu'un arbre est malade, il est trop tard pour le

soigner... couper les branches ne suffit plus. Il n'existe pas de docteur des arbres, quelques traitements permettent de lutter contre certaines maladies ou certains parasites mais malheureusement la plupart du temps l'abattage est inévitable. Par exemple, il y a des prescriptions d'abattage sur les érables lorsqu'ils sont atteints de la maladie de suie (le tronc d'arbre est couvert de suie noire) et il n'existe aucun traitement contre ce champignon dévastateur. La propagation des champignons se fait naturellement : par le vent, des épisodes de sécheresse et les plaies sur les arbres.



## Bon à savoir !

Un arbre ne cicatrise pas comme un humain, il compartimente la plaie : il la recouvre et l'isole (CODIT Compartmentalization of Damage in Trees). C'est pourquoi il est important de réaliser de bonnes tailles. Lorsque l'on coupe une branche, on doit respecter les angles de coupe, le col de la branche, la ride de l'écorce et le diamètre des branches : des plaies trop importantes mettent plus longtemps à être recouvertes.

A Meulan-en-Yvelines, chaque année, c'est plus d'une centaine de nouveaux arbres plantés !

## Inscription sur la liste électorale

### Comment s'inscrire :

- soit via le téléservice de "demande d'inscription en ligne sur les listes électorales" sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- soit à l'accueil de la Mairie de Meulan-en-Yvelines en complétant le document CERFA n°12669\*02

### Justificatifs nécessaires :

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois tel que gaz, électricité ou téléphone fixe (sauf facture de téléphone mobile)
- Justificatif d'identité en cours de validité (ou bien expiré depuis moins de cinq ans pour le passeport ou la carte d'identité recto/verso)

Selon votre situation, des pièces complémentaires pourront vous être demandées. Les jeunes venant d'atteindre la majorité conservent la possibilité de déposer une demande d'inscription sur les listes électorales ou de vérifier si l'INSEE a bien procédé à leur inscription d'office sur la liste de la commune dans laquelle ils ont été recensés. Rendez-vous sur [service-public.fr](http://service-public.fr) pour vérifier la commune de votre inscription électorale ainsi que l'adresse de votre bureau de vote.

## Le vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum peut choisir une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour du scrutin doit faire établir la procuration (gratuite) au plus tôt.

- L'électeur qui donne une procuration est le mandant,
- L'électeur qui vote à sa place est le mandataire.

### Nouveauté

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE)

ainsi que celui de son mandataire. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

### A qui peut-on donner sa procuration ?

L'électeur absent peut désigner soit le même mandataire pour les deux tours de l'élection, soit un mandataire différent pour chaque tour. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et ne peut détenir plus de deux procurations :

- 1 procuration établie en France et/ou 1 procuration établie à l'étranger
- 2 procurations établies à l'étranger.

### Dans quels délais faire la procuration ?

Une procuration peut être établie à tout moment et la démarche doit être effectuée le plus tôt possible.

### Durée de validité de la procuration ?

L'électeur qui donne procuration indique la date du scrutin et si la procuration concerne : le 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>nd</sup> tour, les 2 tours ou bien une durée d'un an maximum à partir de la date d'établissement.

### Comment établir une procuration ?

- soit en demandant le formulaire CERFA n°14952\*03 à l'accueil de la Mairie de Meulan-en-Yvelines ou bien au guichet d'une autorité habilitée (commissariat, gendarmerie, tribunal de proximité des Yvelines) pour les électeurs qui ne disposent pas d'un

### Dates des prochaines élections

Election présidentielle :  
les 10 et 24 avril 2022  
Elections législatives :  
les 12 et 19 juin 2022

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales (sauf cas particuliers) :

Election présidentielle :  
le vendredi 4 mars  
Elections législatives :  
le vendredi 6 mai

ordinateur connecté à Internet ou d'une imprimante.

- soit en remplissant sur votre ordinateur le formulaire CERFA n°14952\*03 de demande de vote par procuration qui devra ensuite être imprimé sur deux pages et apporté à une autorité habilitée (commissariat, gendarmerie, tribunal de proximité des Yvelines).
- soit via le site internet [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) avec vos identifiants FranceConnect. Il faudra ensuite se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie muni d'une pièce d'identité et de l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

### Comment résilier une procuration ?

Il est possible de résilier une procuration à tout moment à partir du CERFA n°14952\*03 devant les mêmes autorités et dans les mêmes formes que l'établissement de la procuration. Si le mandataire n'a pas déjà voté, le mandant pourra voter après avoir justifié de son identité.

Dans le cas contraire l'exercice du droit de vote lui est refusé.

A contrario, le mandataire ne pourra plus faire usage de sa procuration s'il est constaté que le mandant s'est déjà présenté au bureau de vote.

### Modalités de vote ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.



## Cartes d'identité / passeports

L'allongement de cinq ans des cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. La date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite au dos de la carte.

Attention ! Pour les voyages à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité dont l'allongement de cinq ans est automatique. Selon le pays de destination, il est conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité ou bien de se munir d'un passeport : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

Les demandes de carte d'identité ou passeport peuvent être effectuées dans n'importe quelle commune de France équipée d'un dispositif biométrique. La liste des communes des Yvelines est disponible sur le site internet de la Préfecture.

Parmi ces communes plus ou moins proches : Aubergenville, Limay, Les Mureaux et Triel-sur-Seine. **IMPORTANT** : les personnes nées à Meulan-en-Yvelines n'ont pas besoin de se munir d'un acte de naissance pour cette démarche puisque la commune est reliée au dispositif COMEDec (Communication Electronique des Données de l'Etat Civil).

*Vous avez besoin de :*

- livret de famille à jour
- justificatif de domicile de moins de trois mois (sauf téléphone mobile)

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place.



## Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser, c'est obligatoire !

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen. Il vous permettra en particulier :

- D'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- D'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac et permis de conduire.
- D'être inscrit(e) automatiquement sur la liste électorale à votre majorité

Le recensement s'effectue en Mairie.

## Reconnaissance d'un enfant avant naissance pour les couples non mariés

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi.

En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité. Avant naissance, le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle Mairie en présentant les documents suivants :

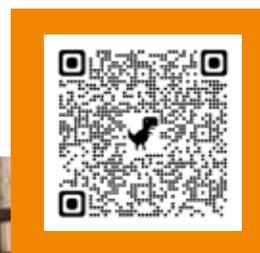
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois (sauf facture de téléphone mobile)
- Justificatif d'identité.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance. L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents.

## Agenda seniors à venir

- Académie équestre – Versailles – Mardi 1<sup>er</sup> février 2022
- Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget – Mardi 15 mars 2022

Retrouvez les détails et toute la programmation seniors en suivant le QR code :



## Inscriptions au périscolaire et à l'accueil de loisirs

La commune de Meulan-en-Yvelines propose un accueil de loisirs, situé 19bis rue des Annonciades, le mercredi et les vacances scolaires de 7h à 18h30, ainsi qu'un accueil périscolaire (matin dès 7h et soir jusqu'à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis) sur chacune des écoles pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. L'organisation et la gestion de cet accueil sont confiées à l'association IFAC Yvelines. Le dossier d'inscription et les fiches périodiques sont disponibles dans les locaux de l'accueil de loisirs et sur chaque lieu d'accueil périscolaire, en téléchargement sur le site de la commune et sur le site de l'IFAC ou encore à la Mairie le mardi matin de 9h30 à 11h30 et au local Paradis le mardi après-midi de 14h30 à 17h hors vacances scolaires.



Les inscriptions sont enregistrées dans la limite de la capacité d'accueil de la structure et selon les dates d'inscription.

**Attention !** Tout dossier incomplet et/ou hors délai sera refusé.

- Contact : IFAC - Tél. 01 34 74 23 62 - adl.meulan@utidf.ifac.asso.fr ou coordinateur. meulan@utidf.ifac.asso.fr 06.30.37.79.95
- Accueil de Loisirs de Meulan-en-Yvelines - 19bis rue des Annonciades - 78250 Meulan-en-Yvelines.



## Vie locale

### Rappel déchets



### Changement dans la collecte

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, à la suite d'un nouveau marché public porté par la Communauté urbaine GPS&O, de grands changements s'opèrent

dans la collecte des déchets (jours, fréquences...). Un calendrier simplifié vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres afin de vous aider.

### Nouvelle application pour la collecte des déchets.

Cet outil numérique vous donnera l'opportunité de tout savoir sur le ramassage des déchets. Quand et où jeter mes déchets ? Quels jours dois-je sortir le verre ? Quand sortir mon bac emballages ? À quelle date sont ramassés les encombrants ? Pour simplifier votre quotidien, GPS&O a mis en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets. Une solution performante, moderne, pratique, précise et plus intuitive que les traditionnels calendriers papiers : Ce moteur de recherche dédié aux déchets sur les sites gpseo.fr et ville-meulan.fr, accessible sur PC, tablette

ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles en renseignant votre adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

+ d'info

Pour répondre aux questions des habitants, la plateforme téléphonique Infos déchets est renforcée. Sept téléopérateurs en simultané sont disponibles pour renseigner les personnes les plus éloignées des pratiques numériques et peuvent assurer l'envoi par courrier de leur calendrier de collecte 2022 imprimé si besoin.

Contact Info déchets :  
01 30 33 90 00  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Pourquoi le coût des déchets augmente ?

En 2020 les dépenses de la Communauté urbaine liées à la gestion des déchets se sont élevées à 50,2 M€ (hors dépense de structure), soit 120,22 € par habitant et par an, dont 48,87 € pour la collecte.

Les nouvelles mesures réglementaires relatives au tri et au recyclage ainsi que la hausse de la fiscalité sur le traitement vont peser davantage sur les dépenses jusqu'en 2025. Aujourd'hui, la réduction de la production de déchets à la source s'impose donc à l'ensemble des collectivités et des habitants comme le seul moyen efficace d'amortir l'impact financier de l'augmentation de leurs coûts de gestion et de limiter leur impact écologique.

C'est pourquoi la Communauté urbaine muscle le volet sensibilisation et accompagnement pour inciter les habitants à moins et mieux jeter grâce à l'amélioration du tri et la promotion de solutions alternatives comme :

- La généralisation en 2021 de la mise à disposition de composteurs ;

- L'installation de bornes d'apport volontaire supplémentaires ;
- La réalisation de guides du tri et du compostage et la diffusion de conseils zéro déchets.

Dans ce contexte, même si le rythme des collectes a tendance à évoluer, sur le territoire de GPS&O comme ailleurs, ces changements n'allègent pas la note fiscale. Il n'y a pas d'effets directs car la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ne finance pas que la collecte. Elle englobe également toute la chaîne : les actions de prévention, la distribution de bacs, l'installation de bornes d'apport volontaire, le fonctionnement des déchèteries et surtout les traitements des déchets (tri, recyclage, compostage, incinération et enfouissement), de loin le poste le plus élevé. Or, les taxes nationales sur les traitements des déchets vont augmenter fortement jusqu'en 2025. À titre d'exemple, à partir de 2021, le coût moyen de l'incinération passe de 3 € à 8 €/T et celui de l'enfouissement : de 18 € à 30 €/T. Le surcoût global de la gestion des déchets est estimé à 2,5 M€ en 2025.

## Aménagement du territoire – Modification du PLUi



Approuvé le 16 janvier 2020, le Plan local d'Urbanisme intercommunal de GPS&O vit sa deuxième année d'existence. Les deux premières années d'application du PLUi ont révélé des éléments qu'il est indispensable de corriger, clarifier ou ajuster pour avoir un document plus lisible et encore mieux adapté aux réflexions et études menées sur le territoire couvert (73 communes, 500 km<sup>2</sup>). Si elle permet d'intervenir sur

de nombreux aspects, la modification du PLUi doit toutefois respecter un cadre précis. Les communes ont déjà fait part de leurs souhaits de modifications. Les habitants peuvent maintenant en faire de même, dans le cadre de la concertation préalable.

De l'automne 2021 au printemps 2022, vous avez la parole. Par internet, par mail, par courrier ou de vive voix, exprimez-vous !

**DEPUIS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

**MARCHÉ CENTRE-VILLE**  
place de l'Aubette  
vendredi et dimanche matin  
de 8h30 à 12h30

## Ouverture des commerces le dimanche

Comme chaque année, le Conseil municipal et le Conseil communautaire ont approuvé les autorisations d'ouverture des commerces pour 12 dimanches (le maximum) en 2022 :

13 février, 6 mars, 17 avril, 29 mai, 19 juin, 2 et 9 octobre, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre.

## Concours national du meilleur boudin blanc

Félicitations à la Charcuterie Jean-Noël Henry, dans le centre de Meulan, qui vient de remporter le concours du meilleur boudin blanc pour sa fabrication, décerné par la confrérie des compagnons du boudin blanc.



## Ouverture du magasin Top Smoke

Boutique de chichas et accessoires.  
Ouvert du lundi au samedi de 13h à 21h30 – 61 rue du Maréchal Foch.

## Spectacle "Loupé"

Mercredi 3 novembre  
Par la Compagnie Vraiment Songe, aux Caves Berson  
pour les petits et les grands.



Musique baroque du XVIII<sup>ème</sup> siècle sur instruments anciens / Le off du Ecole factory festival, le samedi 16 octobre



Répétition publique  
Orchestre Philharmonique Francilien,  
le dimanche 21 novembre



Visite du Parc des Princes avec l'Espace jeunes puis match Nantes / PSG, journée spéciale football ! 20/11/21

## Sortie à Paris, le 29 novembre 2021

Sortie culturelle, l'Espace jeunes s'est rendu à Paris durant les vacances de la Toussaint, pour visiter la Tour Eiffel et le musée du Louvre.



## Nos seniors

Les seniors ont enfin pu repartager un moment convivial en attendant les fêtes ! Le repas de Noël à la Bergerie, la distribution de colis par le CCAS et les élus et la visite du marché d'Arras.



Dîner des seniors 28-11-21 & 12-12-21



Distribution de colis 7-12-21



Visite du marché d'Arras 14-12-21



## Atelier créatif

Fabrication d'une "borne d'arcade" pour l'Espace jeunes au château éphémère de Carrière sous Poissy. Initiation à l'imprimante 3D et à la découpeuse laser (les mercredis de novembre et décembre)



Manège de Tilly, superbe spectacle équestre, que les seniors ont pu contempler 2-12-21

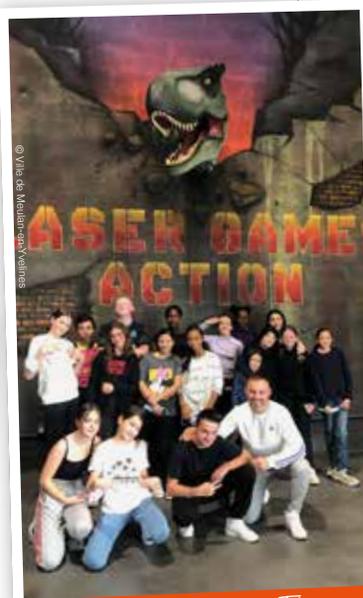
## Vacances de Noël à l'Espace jeunes

Activités sportives, créatives et sorties ont occupé les Jeunes durant les vacances de Noël. Bonne humeur, partage, rigolades avant les fêtes !

Sortie bowling à Orgeval



© Ville de Meulan-en-Yvelines



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Sortie Lasergame à Flins



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Les bibliothécaires font leur histoire 22-12-21



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Atelier cuisine

## Noël à Meulan-en-Yvelines

Du 18 décembre au 9 janvier ont eu lieu les festivités de Noël. La boîte aux lettres du Père-Noël, le marché, les manèges, les illuminations, les parcs à sapins, les ateliers créatifs, le petit train, etc... Meulan était en fête !



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Atelier créatif



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Marché de Noël



© Ville de Meulan-en-Yvelines

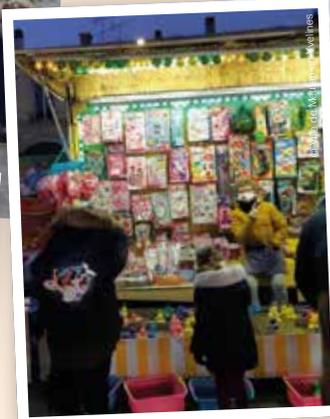
Centre Ville du 18-12 au 2-01



© Ville de Meulan-en-Yvelines



© Ville de Meulan-en-Yvelines



© Ville de Meulan-en-Yvelines



© Ville de Meulan-en-Yvelines

## La Bibliothèque multimédi@

Depuis 2013, année de son inauguration, la bibliothèque multimédia occupe le premier étage du domaine Berson où elle a depuis accueilli et fidélisé une partie de la population meulanaise grâce à des collections et un programme d'actions culturelles attractifs. Située au 18-20 rue de Beauvais, à une centaine de mètres du cœur de ville, accessible aussi côté jardin par la rue des Carrières, la bibliothèque est d'abord un service culturel de proximité. L'équipe en place, animée par une passion du métier et le sens du service public, a centré son projet sur l'accueil, la mise à disposition rapide des nouveautés et la mise en valeur d'un cadre propre à la détente et au travail. Depuis l'ouverture, le service s'est développé pour améliorer le confort des utilisateurs : création d'espaces tout-petits et coworking en 2020, facilité d'accès au Wi-Fi, aménagement du jardin en été, prêts de jeux vidéo ou de lunettes de lecture. Une boîte de retour est accessible 24h/24. Quand la bibliothèque est fermée au public, l'équipe s'active pour recevoir des groupes : classes, assistantes maternelles, associations, ou concevoir des animations comme les P'tites contées (histoires pour les 0-3 ans proposées une fois par mois) ou les cafés littéraires bimensuels. Depuis 2019, l'équipe a également organisé des rencontres avec quelques auteurs de renom comme Hubert Haddad, Michèle Audin ou Patrick Pécherot.

Enfin, des partenariats avec la Maison de la Petite Enfance, l'Espace jeunes et le CCAS permettent de toucher tous les publics. Les personnes âgées peuvent utiliser la navette gratuite le vendredi pour se faire déposer sur place et celles dans l'incapacité de se déplacer bénéficient d'un portage de livres à domicile sur simple demande auprès du CCAS. Après une année chaotique due au contexte sanitaire, les animations reprennent et les habitués ont retrouvé le chemin de la bibliothèque. Mais qu'en est-il de tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas ou de tous ceux qui ignorent encore son existence ?

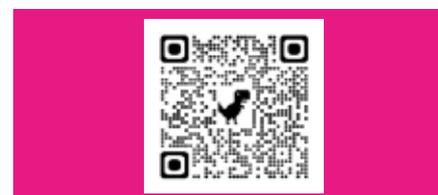
S'il est vrai que l'accès à la bibliothèque est, comme dans tous les lieux culturels, soumis à la présentation d'un pass sanitaire pour les plus de 12 ans, il demeure gratuit pour tous ceux qui souhaitent uniquement lire ou travailler sur place et profiter ! Quant à la carte d'abonnement, nécessaire pour emprunter dans les quelques 20 000 documents disponibles : des livres, films, magazines ou jeux vidéo, elle est gratuite pour les moins de 18 ans, les chômeurs et handicapés et ne coûte que 10 € par an pour les Meulanais (15 € pour les extérieurs). Elle peut être obtenue sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Elle vous permet d'emprunter jusqu'à 20 documents par mois dont cinq films et un jeu vidéo.



Alors n'attendez plus, venez découvrir ce lieu de culture et de loisirs et bénéficier des conseils personnalisés des bibliothécaires.

- Horaires : Mar 15h-18h  
Mer, Ven, Sam 10h-13h / 15h-18h
- Renseignements 01 30 95 74 23
- 18-20 rue de Beauvais

Accédez au site de la bibliothèque multimédi@ en suivant le QR code :



### Actualités

Événement national qui fêtera ses six ans cette année.

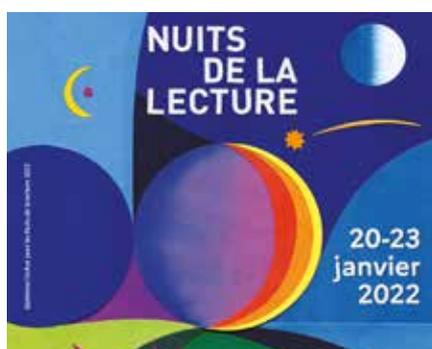
Les Nuits de la lecture s'invitent à la bibliothèque multimédi@

samedi 22 janvier  
jusqu'à 22 heures

19h : Lectures en pyjama pour les 5 ans et +

20h : La sortie au théâtre, un spectacle burlesque pour rire en famille dès 9 ans.

Gratuit sur inscription



Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda 2021-2022 et sur [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)



## Biennale de danse (janv. et fev. 2022)



- Master class 23/01/22
- Et si tu dances 26/01/22
- Alors on danse 30/01/22
- Grrr 5/02/22

## Nouveau : Meulan Self-Défense

Le Karaté Défense Training est une méthode de combat issue du Karaté traditionnel qui se veut simple et efficace avec des mises en situation rapides et variées.

Ce sport de "self-défense" s'adresse à toute personne de plus de 14 ans désireuse d'apprendre des gestes et postures afin de parer à tous types d'agressions physiques.

Au-delà de la technique et de la maîtrise de la gestuelle, l'entraînement physique et cardio sera bien entendu mis en avant afin d'apporter plus d'efficacité et de bien-être.

Percussions poings et pieds, défenses et réactions sur saisies, étranglements

avec amenés et immobilisations au sol seront les bases de cette discipline ludique et accessible à un large public. Afin de vous faire découvrir la discipline, l'association vous accueillera gracieusement de janvier à juin 2022, les mardis et jeudis de 20h15 à 21h45 au gymnase des Annonciades dans une ambiance sportive et conviviale afin de vous faire partager sa passion. Après un premier cours d'essai gratuit, si vous êtes tentés pour rejoindre l'association, seule la licence nationale sportive vous sera demandée.

A bientôt sur les tatamis !

• msd78250@gmail.com

## France cancer : récupération de bouchons

Poussons le bouchon encore plus loin ! La mission de l'association a pour but de financer la recherche contre le cancer, grâce à la récupération bénévole des bouchons. Cette collecte permet de recycler ce type de bouchons qui, sans l'action de l'association, finiraient aux ordures ménagères.

Quels bouchons sont acceptés ? Tous les bouchons en liège et ceux en synthétique (faux liège) de toutes les couleurs. Comment transformer des bouchons en euros ? Une fois récupérés, les bouchons sont triés selon leur matière et vendus à des recycleurs partenaires. L'argent obtenu après la vente permet à l'association de financer les travaux de chercheurs de l'INSERM Nice et du CNRS de Sophia-Antipolis.

J'ai des bouchons, à qui les remettre ? Chez Gamm Vert 21 avenue des Aulnes et au Clos Di Vin 30 rue du Maréchal Foch. Pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet. En tant que professionnels (restaurateurs, commerçants, etc....) vous pouvez également devenir point de collecte.

• www.france-cancer.com

## Association JALMALV : appel aux adhésions

JALMALV Yvelines, membre de la fédération JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie), accompagne des personnes en fin de vie et lutte pour faire changer les mentalités face à la mort. Aujourd'hui, l'association tire la sonnette d'alarme sur la situation de la fin de vie en France suite à la pandémie de Covid-19. Pour mener ses actions à bien, JALMALV Yvelines lance donc un appel aux adhésions. L'adhésion est une façon de manifester son soutien à la vision, aux valeurs et aux actions de JALMALV. Chaque adhésion, chaque don, aide les bénévoles à mieux accompagner les personnes en fin de vie et à mener des actions plus efficaces pour susciter un changement des mentalités sur la mort.

Hélène DELECAUT • delecaut0826@orange.fr

• jalmalv.yvelines@gmail.com • 07 69 55 95 90

### Carnet

#### Ils sont nés

Chloë BEAUDOUX

Hypérion VIET

Alba GODARD BARBOSA

Zayan GROSJEAN

Silvia MADORÉ BIGANZOLI

Rulianah WEMBO LENGA

Mohamed BA

Hüma BASOL

#### Ils se sont mariés

Celia SI AHMED &

Idir AOUN

#### Il nous a quitté

Félix GALIANA

## AMMH

Le club d'aviron a remporté le match des Yvelines qui oppose tous les clubs d'aviron des Yvelines. Douze épreuves avaient lieu, représentant toutes les catégories des minimes aux seniors, masculines et féminines. L'AMMH a participé à 9 des 12 épreuves et en a remporté 6. Au classement final l'AMMH devance Port Marly 2<sup>ème</sup> et Versailles 3<sup>ème</sup>.

Aussi, l'AMMH vient d'obtenir de la Fédération Française d'Aviron l'accord de délivrance pour la pratique de l'aviron indoor. Antoine Lefebvre, en alternance au club, vient d'obtenir la qualification de coach pour encadrer et enseigner l'aviron indoor. A partir du mois de janvier, les séances seront ouvertes à toutes et à tous.

• Infos à la une sur le site www.ammh.fr



# Conseil municipal

Séance du 15 décembre 2021 :

## Rapport annuel d'activité 2020 de la CU GPS&O

### Chiffres :

- 500 km<sup>2</sup> de superficie
- 73 communes (dont 45 de moins de 2 000 habitants)
- 410 000 habitants
- 2/3 d'espaces naturels
- 28 000 entreprises (125 000 emplois)

### Compétences :

- Développement économique
- Transition énergétique
- Mobilités
- Urbanisme
- Politique de la ville
- Habitat
- Tourisme
- Culture et sport
- Eau et assainissement
- Déchets
- Voirie

### Budget :

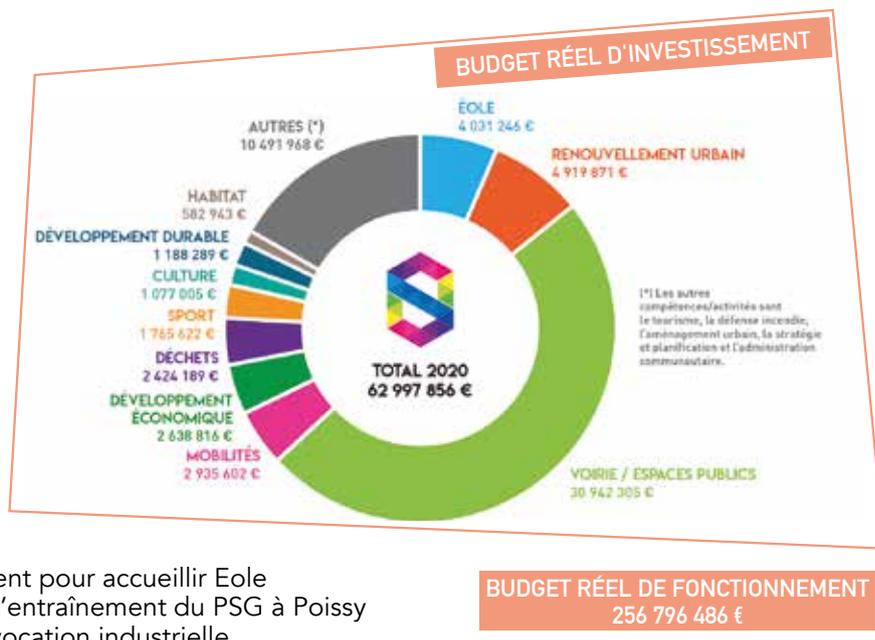
- 257 millions d'euros en fonctionnement
- 63 millions d'euros en investissement

### Grands projets :

- Label Terre de Jeux 2024
- Restructuration de la sortie 13 de l'A13
- 9 pôles gares en cours de réaménagement pour accueillir Eole
- Création de l'accès au nouveau centre d'entraînement du PSG à Poissy
- Stratégie de reconquête du territoire à vocation industrielle

**Prochain Conseil municipal**  
 Mercredi 9 février 2022  
 à 20h30  
 (modalités selon la situation sanitaire)

**Prochain Conseil communautaire**  
 Jeudi 17 février 2022 à 18h  
 (modalités selon la situation sanitaire)



## Tribune libre

**Agir pour Meulan-en-Yvelines**  
 (Divers Droite - majorité - 22 élus)

"Retrouver Meulan"... Effectivement, car le tête de liste Thibault Tournier (Debout la France) n'a pas mis les pieds en Conseil municipal depuis un an. Peut-être a-t-il perdu son chemin car il n'a jamais habité la commune et n'a même pas voté pour lui-même. Son colistier aux municipales de 2020 et binôme de Peggy Barberot (Rassemblement National) aux départementales de 2021 a quitté Meulan. Comme leur prédécesseur parti se présenter ailleurs. Des candidats qui se promènent ici et là, ignorants des enjeux locaux et porte-parole de leurs partis, dont la démagogie n'a d'égal que le profond mépris envers leur territoire d'élection et ses habitants. Lamentable.

**Unis Pour Notre Ville**  
 (Divers Gauche - minorité - 5 élus)

L'équipe UPNV vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2022. Cette nouvelle année qui commence sera riche d'échéances nationales (élections présidentielles et législatives) et de défis locaux l'assistance locale aux plus démunis, la reconstruction du groupe scolaire Paradis ou la vente d'une partie du stade de football. Notre groupe restera vigilant pour continuer à servir au mieux les intérêts des Meulanais auprès de GPS&O, veiller à ce qu'aucun ne soit mis de côté et que la majorité municipale n'oublie pas ses promesses de campagne ! Suivez notre actualité sur : Facebook : Meulan, Unis Pour Notre Ville Mail : unispournotreville@gmail.com

**Retrouver Meulan**  
 (Debout la France - minorité - 2 élus)

"Une fin d'année dans l'obscurité pour certains quartiers de notre ville. Nous pourrions attendre qu'une maire présente dans tous les arcanes du pouvoir local soit plus réactive pour ses administrés.

Qu'importe, nous espérons enfin un retour à la lumière pour l'année 2022 : une sortie de l'obscurantisme sanitaire et la fin du mandat de ce président qui gouverne par le chaos depuis 5 ans. Vérifiez bien votre inscription sur les listes électorales : vous avez finalement jusqu'au 2 mars pour vous inscrire.

Bonne année 2022 et vive la France !  
 "Retrouver Meulan"



"Quartier Paradis" - Création service communication

**Le Maire  
Cécile Zammit-Popescu  
et la Municipalité  
adressent  
leurs vœux sincères  
à tous les Meulanais,  
que 2022  
soit la dernière année  
d'une crise sanitaire  
dont chacun est lassé et  
la première année  
de temps nouveaux.**

### Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi  
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h  
mardi 8h30 - 12h30  
mercredi 8h30 - 17h  
samedi 8h30 - 12h30

### Permanences

Attention, certaines permanences sont suspendues pendant la crise sanitaire à l'Espace Paradis (voir modalités par téléphone)

#### Assistante sociale du SAS

uniquement sur rendez-vous  
mardis et vendredis 9h - 12h  
Espace Paradis  
01 30 83 68 36

#### Avocat

uniquement sur rendez-vous  
jeudis 3 février, 7 avril  
Espace Paradis  
01 30 90 41 41

#### Écrivain public

uniquement sur rendez-vous  
lundi 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Espace Paradis  
mercredi 13h30 - 17h30  
Mairie  
01 30 90 41 41

#### IFAC

uniquement sur rendez-vous  
mardi 14h30 - 17h  
Espace Paradis  
01 34 74 23 62

#### Information juridique

uniquement sur rendez-vous  
lundi 9h - 12h  
Espace Paradis  
01 30 90 41 41

#### Mission locale

uniquement sur rendez-vous  
2 mardis par mois  
14h - 17h  
Espace Paradis  
01 30 91 21 50

#### Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 14h  
mercredi : 12h - 16h30  
7, rue des Écoles  
01 30 90 41 41  
police-accueil@ville-meulan.fr

### À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h - 12h un samedi par mois